

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'armement

**Décision n° 1946 du 12 septembre 2014 portant promotion de sous-officiers  
de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie de l'armement**

NOR : INTJ1414341S

Le commandant de la gendarmerie de l'armement,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 2712 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1325291S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1<sup>er</sup> octobre 2014:

**Ducreux, Sylvestre**

Nigend : 136 190

Numéro de livret de solde : 5 324 016

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 septembre 2014.

*Le colonel, commandant  
la gendarmerie de l'armement,  
J.-L. PAYRARD*